

Argenteuil : la bataille contre le projet du pôle de loisirs redouble

>[Île-de-France & Oise](#)>[Val-d'Oise](#)|Marjorie Lenhardt|08 septembre 2017, 12h25 | MAJ : 08 septembre 2017, 23h36|2



La salle Jean-Vilar à Argenteuil. LE PARISIEN
Marjorie Lenhardt
[Val-d'Oise Multiplexe île Héloïse Fimincopôle de loisirs](#)

Le comité Jean Vilar se constitue en association afin d'avoir « une légitimité à intervenir ».

Pour le comité Jean Vilar, la bataille contre le projet actuel de pôle de loisirs avec multiplexe et de commerces prévu sur l'île Héloïse à Argenteuil, est loin d'être finie. Il est d'ailleurs en train de se constituer en association afin d'avoir « une légitimité à intervenir ». « Ça facilitera un certain

nombre de démarches administratives et judiciaires », précise Marie-José Cayzac, conseillère municipale d'opposition et co-fondatrice du comité. Le comité a en effet déjà déposé plusieurs recours contre ce projet : un recours gracieux auprès de l'établissement public territorial boucle nord de seine début août sur le plan local d'urbanisme et avant, un autre recours auprès du préfet et des membres de la commission départementale d'aménagement commercial. Et ce n'est pas fini.

Les membres de la future association seront présents ce samedi au forum des associations pour « discuter » et « informer » les habitants. Le comité s'oppose en effet à la fois au projet porté par le promoteur Fiminco qui comprend notamment des logements, cinéma commerce, supermarché, salle de spectacle privée, le tout sur une zone inondable et boisée avec des arbres centenaires. Et d'autre part, il s'oppose à la destruction de la salle des fêtes Jean Vilar qui profite à de nombreuses associations actuelles. Les membres du comité s'inquiètent entre autres des tarifs de location de cette future grande salle de spectacle privée qui remplacera la salle municipale.

« La population n'est pas au courant de ce projet, c'est ça notre difficulté aujourd'hui, explique Dominique Mariette. « Nous avons recommencé à faire signer notre pétition (pour la rénovation de la salle des fêtes Jean Vilar, NDLR) et l'on s'aperçoit que neuf personnes sur dix que l'on rencontre tombent des nues », poursuit-il. « Les gens ne se rendent pas compte de la taille de ce bloc de béton qui sera placé juste en entrée de ville », ajoute Marie-José Cayzac.

Selon la municipalité, les premiers travaux devraient démarrer courant 2018. Une date qui étonne les membres du comité puisque le permis de construire n'a pas encore été déposé. Et une fois qu'il sera déposé, « des recours seront déposés », assurent-ils. Or les travaux ne pourront démarrer avant d'avoir éclusé l'ensemble des recours. Quoi qu'il en soit, la salle Jean Vilar ne devrait pas être détruite avant le 4 février prochain puisque le salon du livre s'y tiendra encore.

leparisien.fr